

Peut-il arrêter seul ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/04/2015 18:49

Mon frère ai aujourd'hui 38 ans, il consomme du cannabis depuis l'âge de 10 ans. Au cours de sa vie, il a consommé de l'exctazy, et diverses drogues. Récemment, il m'a confié consommé du buvard (acide), avec des cachets (efferalgan codeiné qu'il prend en continue depuis plusieurs années pour ses dents et diverses douleurs), du sheat et de l'héroïne et de la cocaïne. Il a des dents en piteux états, est suis très irritable (très violent parfois verbalement), mange très peu, dors très peu (il est très maigre) et parle tout seul. Il porte souvent des tenus folkloriques (lunette de soleil le soir, casquettes) . Il perd souvent ses affaires et accuse mes parents ou ma soeur de lui cacher. Il range très souvent, (jour et nuit) et dépenses beaucoup d'argent là dedans. Il m'a confié vouloir arrêter tout ça. Peut-il le faire seul ? SInon quels sont les démarches à suivre ? Quelles sont les étapes ?
Merci de votre réponse

Mise en ligne le 08/04/2015

Bonjour,

Votre frère semble être dans une situation assez complexe et nous entendons vos préoccupations à son sujet.

Vous décrivez une polytoxicomanie présente depuis son plus jeune âge. Les symptômes de dégradations corporelles et psychiques que vous relatez semblent être conséquents à ses années de consommations de drogues. Il faut noter également que ce type de dépendance aux drogues s'installe chez des personnes qui sont souvent déjà fragilisées par des parcours de vie difficiles (séparations, perte d'emploi, isolement social, problèmes financiers, troubles dépressifs, du comportement,). Dans ce contexte, la personne addictive va alors devenir encore plus vulnérable.

Pour répondre à vos questionnements, il semble tout d'abord important de relever l'importance de son souhait d'arrêter. Cela doit certainement marquer une étape importante dans sa vie. Renoncer aux drogues n'est pas une décision simple et demande souvent une longue réflexion, beaucoup de courage et du temps.

Dans son cas, « arrêter seul » ne semble pas la solution la plus adaptée. En effet, votre frère consomme de nombreux produits dont le sevrage de certains restes difficiles à engager de façon autonome. De plus, vous le décrivez très faible physiquement et moralement. Il semblerait donc plus raisonnable de faire appel à une aide

extérieure. Il existe des centres de soins spécialisés dans le domaine des addictions (CSAPA : centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) qui pourraient répondre aux attentes de votre frère. Divers types de professionnels y sont présents : médecins, psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux.. ; ils peuvent proposer à votre frère un accompagnement et réfléchir à une solution adaptée à sa situation et à ses besoins.

Si vous souhaitez connaître l'adresse d'un de ces centres, vous pouvez vous rendre sur notre site internet "drogues-info-service.fr" à la rubrique " adresses utiles". Si vous désirez échanger plus avant sur cette situation, vous pouvez nous contacter par Chat (tous les jours de 14h00 à 2h00) ou par téléphone au 0800231313, tous les jours de 8h00 à 2h00 (appel anonyme et gratuit).

N'hésitez pas également à parler de notre service à votre frère en lui suggérant de nous joindre lui-même.

Cordialement
